

gime de dualité des prix. On en trouve partout au pays. La seule exception s'applique au blé et aux cultivateurs de l'Ouest.

Après avoir entendu le ministre et tel que je le connais, je suis convaincu qu'il a soumis la question à ses collègues du cabinet. Je le prie de continuer à crier aussi fort qu'il le peut car ces personnes ont besoin d'aide.

En guise de conclusion, je voudrais insister sur le fait qu'il n'existe qu'une solution à long terme pour régler le problème de la céréali-culture et de l'industrie laitière, c'est d'aller à la recherche des clients. Nous ne saurions nous contenter de ventes qui représentent 27 p. 100 de celles des États-Unis. Nous devons être plus militants et vendre davantage. Mais je demande au ministre d'aider ces gens par des mesures concrètes et immédiates. Les députés savent fort bien que je m'oppose à des subventions versées à Pierre et à Paul indistinctement, mais si l'on subventionne les mines d'or et l'industrie automobile du Canada, autant donner à l'industrie agricole sa juste part du gâteau.

M. l'Orateur suppléant: Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

La séance est suspendue à six heures.

Reprise de la séance

La séance reprend à huit heures.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je suis un peu impatient de participer à ce débat, en partie parce qu'il porte sur un sujet qui me tient à cœur. La motion dont la Chambre est saisie se lit comme il suit:

Que cette Chambre blâme le gouvernement de ne pas avoir pris des mesures pour alléger l'état critique de la situation de caisse des cultivateurs de l'Ouest canadien.

Le discours prononcé par le ministre de l'Agriculture (M. Olson) cet après-midi m'a grandement déçu. L'honorable représentant a fait l'exposé d'un certain nombre de mesures que, selon lui, le gouvernement met en œuvre à l'heure actuelle, mais il n'a pas dit quelles nouvelles mesures, s'il en est, le gouvernement entendait prendre; il n'a même pas dit que le gouvernement se proposait de faire quelque chose. Il a simplement énuméré douze mesures que le gouvernement avait prises.

L'hon. M. Olson: Mesures qui se sont révélées utiles.

M. Horner: Il a dit que le gouvernement avait pris douze mesures très utiles. Je ne [M. Whicher.]

veux pas trahir la pensée du ministre et s'il a des observations à faire, je l'y invite.

L'hon. M. Olson: Je vous en sais gré. J'ai énuméré douze mesures qui ont été prises dans le cadre de la politique gouvernementale; des programmes qui viennent en aide aux agriculteurs. Mais je n'ai pas dit que le gouvernement les avait tous mis en œuvre l'année dernière.

M. Horner: Admettons, le ministre a parlé de douze programmes qui ont été mis en œuvre, mais il n'a pas dit que le gouvernement en était à l'origine. Ce que je veux savoir, c'est ce que le gouvernement projette de faire, si tel est le cas, et c'est ce qui intéresse les agriculteurs de l'Ouest, compte tenu de leur situation de caisse actuelle. Il a parlé du nombre de critères qui conditionnent ces solutions. Il a dit qu'ils ne devaient pas aggraver le problème. Deuxièmement, il faut venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Troisièmement, il faut intégrer ces solutions dans un programme à long terme. Nous avons aussi appris que la grande difficulté résidait dans la commercialisation et que les ventes étaient subordonnées à la situation internationale. Il a terminé son exposé sur ces mots: «Pour l'instant, le problème est dans le sol». C'est vraiment l'endroit rêvé pour ce problème.

L'hon. M. Olson: Je n'ai pas dit cela.

M. Horner: Nous avons entendu parler d'autruches qui fourraient la tête dans le sable, mais jamais je n'ai entendu dire un ministre de l'Agriculture que le problème était dans le sol.

L'hon. M. Olson: Et vous n'avez pas entendu cela aujourd'hui, non plus.

M. Horner: Je voudrais revenir sur le discours du ministre et parler de certaines choses que devrait faire le gouvernement si vraiment il s'intéresse à venir en aide aux fermiers. Quand il a énuméré les douze programmes déjà en vigueur, le ministre nous a dit que 151 millions de dollars avaient été rendus disponibles en vertu de la loi sur les avances en espèces. Monsieur l'Orateur, il s'agit de montants que doivent rembourser les cultivateurs et qu'ils rembourseront dès qu'ils auront livré leurs céréales. Il faut pourtant nous rappeler qu'à cet égard le ministre a dit aussi que 90 de ces 151 millions de dollars seront encore inutilisés à la fin de juillet 1969; d'ici un peu plus d'un mois, on reportera ce montant à l'année prochaine. Quelle meilleure preuve pourrait-on avoir du bien-fondé des déclarations des néo-démocrates, selon lesquelles le gouvernement n'aurait pas pris les mesures